

# BARZUN

## BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2004

N°12

### Le Mot du Maire

#### Chers amis barzunais

L'hiver est bientôt là et nos toitures sont, pour la plupart, encore bâchées malgré le passage des experts, le chiffrage des dommages...et l'attente des règlements de la part des assurances ! Encore courage et patience à vous tous qui êtes concernés.

Pour la commune nous sommes en « discussions », dans l'attente d'un accord avec l'expert, mais le dossier avance. L'échéance de la réalisation des travaux est incertaine mais nous faisons tout ce qu'il est possible de faire pour accélérer la procédure. La Commission Travaux mise en place prend en charge de pied ferme son suivi.

Malgré ces soucis permanents, notre vie quotidienne a repris son cours normal, la vie municipale également ! Je me dois de vous signaler la récente démission du conseil municipal de M. Jean-Yves Mellinger qui pour des raisons d'emploi du temps professionnel n'a pu continuer à partager son temps entre son métier et la tâche d' élu municipal qui demande de plus en plus d'investissement personnel et familial, de responsabilités, etc... la presse en fait souvent écho. C'est avec regret que je me sépare d'un précieux collaborateur avec qui je travaillais en bonne harmonie, mais il faut respecter ses choix légitimes. Le conseil municipal a été réorganisé pour bien fonctionner (voir pages intérieures).

Je vous ai souvent parlé du parking du cimetière. Ça y est, la commune est propriétaire du terrain depuis le 14 octobre 2004 et les travaux commenceront en janvier 2005. Il y aura une entrée et une sortie distinctes avec des emplacements matérialisés.

Le Conseil Général a pris en charge le busage du fossé. Merci !

Dès le 20 janvier 2005, Mme Anne-Marie Ramos prendra contact avec vous pour le recensement national. Elle sera aidée de notre secrétaire Mme Isabelle Frère pour effectuer la collecte des renseignements dans chaque foyer de Barzun.

Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil !

Notre école a des effectifs en hausse constante et devient une préoccupation sérieuse.

La fête locale sera cette année symbolique puisque les salles sont indisponibles suite à la grêle, mais notre jeunesse a tenu à marquer le Saint du village « St Vincent » en organisant une cérémonie à l'église et au Monument aux Morts le dimanche 23 janvier 2005 et la traditionnelle sérénade des conscrits. Je les en remercie !

A très bientôt.

Le Maire

Le conseil municipal n'a pas cessé ses activités pendant la période estivale à cause de l'actualité .

Vous trouverez ci-dessous dans l'ordre thématique :

- les différentes informations sur les dossiers en cours
- les décisions prises

## **Chauffage salle sports :**

L'installation du chauffage de la salle des sports prévue avant les dégâts de grêle a été reportée à l'année prochaine.

## **Qualité des eaux :**

Le bilan a été transmis à la mairie par la préfecture sur la qualité des eaux : *il en ressort que l'eau distribuée sur la commune est de bonne qualité*

## **Achat girobroyeur :**

Afin d'améliorer le débroussaillage des espaces communaux, un girobroyeur a été acheté par notre commune (Livron n'a pas souhaité s'y associer). Cet appareil qui coûte 1290€ permet un gain de temps énorme et un travail rapide, plus aisé et plus sécuritaire pour l'employé.

## **Pont du Sausse :**

Ce pont à construire avec les communes de Hours et Bénéjacq est toujours d'actualité et nous espérons bien y passer dessus début 2005 !

## **Cin'étoile :**

La projection du film le 30 août a été perturbé par la pluie, hélas ! Rendez-vous en été 2005 pour une prochaine projection de film en plein air.

## **Carte communale :**

La carte communale a été approuvée depuis début septembre 2004.

## **Tarifs cantine/garderie :**

**Repas** : 2€53

**Garderie** : 1€60/jour/enfant avec un maximum de 17€/mois.

Une famille ayant 2 enfants et plus paie 14€/enfant/mois au lieu de 17€.

## **Photos IGN aériennes :**

L'Institut Géographique National nous fait savoir que notre commune a été photographiée par prises de vues aériennes en été 2003.

## **Logement école :**

Le conseil municipal a demandé que le logement de fonction soit désaffecté depuis qu'il a été isolé de l'école (cloisons, mur) Le préfet en a été saisi pour accord.

## **Sécurité routière**

M. J-Claude Oustric a été désigné « Délégué à la sécurité routière » pour notre commune.

## **Conseil extraordinaire du 27 juillet :**

Après la grêle , il a été fait un conseil municipal extraordinaire au cours duquel le Sénateur M. Auguste Cazalet nous a fait l'honneur de sa visite et de son soutien moral, ainsi que des barzunais sinistrés.

## **Assainissement :**

Après l'enquête publique, M. le commissaire enquêteur a émis un avis favorable dans son compte-rendu.

## **Autorisation de signer les marchés :**

Suivant la nouvelle procédure du code des marchés publics, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à concurrence de 90 000€HT.

## **Journée solidarité :**

M. le Maire rappelle que suite à la loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, une journée de solidarité doit être instituée.

Le Personnel communal comprenant du personnel scolaire, il a été décidé que cette journée doit être la même journée que celle choisie par le Rectorat afin de « coller » aux congés scolaires.

## **S.S.I.A.D:**

Le service de soins infirmiers à domicile a reçu son agrément pour 30 lits. L'obstination des responsables bénévoles et la solidité du dossier présenté ont convaincu les autorités de tutelle.

Son siège est au 18 chemin de Sarrières à Pontacq.

## **Fonctionnement du conseil municipal :**

(remplacement de J-Y Mellinger)

### Adjoint au maire :

Bernard Cazaban-Carrazé  
Xavier Claverie  
Jean-Claude Oustric

### Délégués CCOG :

Titulaires : Maurice Minvielle et  
Bernard Cazaban-Carrazé  
Suppléants : Xavier Claverie et  
Hervé Barrère

### Délégués Syndicat électrification :

Titulaire : Marc Couret  
Suppléant : Jean-Claude Oustric

Délégués PCD Piémont Béarnais :  
Maurice Minvielle et Philippe Oustalet

### Commission appel d'offres :

Titulaires : Jean-Claude Oustric, Bernard  
Cazaban-Carrazé, Xavier Claverie  
Suppléants : Maurice Minvielle, Hervé  
Barrère, Philippe Oustalet

### Déléguée au Conseil d'école :

Régine Laborde-Grèche

## **Parking cimetière :**

Le parking sera réalisé en janvier 2005 par l'entreprise SACER .

Une matérialisation des emplacements de parking sera faite et le stationnement devra être respecté. Une entrée et une sortie distinctes seront créées afin de faciliter la circulation.

L'acte d'achat du terrain a eu lieu le 14 octobre 2004.

Le busage du fossé a été entièrement pris en charge par le conseil général que nous remercions.

## **EMMAÜS**

Le prochain passage du service Emmaüs aura lieu début janvier 2005. Seuls les colis signalés à la Mairie sur la feuille d'inscription seront ramassés et dans la mesure où ils seront déposés devant le domicile.

## **Coupe de bois**

La commune va procéder à des coupes de bois avec le concours de l'ONF. S'inscrire au plus vite auprès de la Mairie si ce n'est déjà fait. Cette année les lots seront attribués en échange du paiement par chèque au nom du Trésor Public.

## **Sécurité scolaire**

Une barrière métallique a été mise en place à l'entrée de la cour de l'école. Il est donc interdit de pénétrer dans l'enceinte scolaire, un parking venant d'être créé derrière le Trinquet pour y stationner.

## **Signalisation routière :**

Des panneaux vont être mis en place rue de l'Aussère/Impasse du Hourcaas afin d'éviter des accidents.

## **Sapin de Noël :**

Merci au donateur du sapin qui sera décoré par les enfants de l'école.

## **Adresse mail de la Mairie**

Voici la nouvelle adresse mail de la mairie de Barzun :

[Mairie.barzun@wanadoo.fr](mailto:Mairie.barzun@wanadoo.fr)

## **Site INTERNET**

Le site internet de la commune fonctionne bien et est régulièrement visité. Les Associations peuvent y insérer leurs articles et photos. L'école de Barzun y possède une rubrique qui est alimentée par les enseignants et qui vous permettra de suivre les diverses activités scolaires, avec des photos.

## **Activités reportées suite à grêle :**

Gymnastique : faite à la salle de Hours prêtée gracieusement

Hand-ball : pratiqué à Andoins avec convention signée et paiement location salle par la commune de Barzun

Foot en salle : pratiqué à Lamarque-Pontacq avec paiement électricité pris en charge par la commune de Barzun

Les 3 maires de ces 3 communes ont été remerciés personnellement par M. le Maire pour leur solidarité.

## Rentrée scolaire :

Le jour de la rentrée scolaire **41 enfants** ont accompli leur rentrée scolaire à Barzun. Le 1<sup>er</sup> novembre ce sont 6 nouveaux enfants barzunais qui se sont inscrits portant le nombre à **47 élèves à ce jour**.

En 2005 il est prévu 52 élèves !

Vu l'évolution de la population barzunaise et le rythme des locations ou achats de maisons ou terrains, il y a lieu de s'inquiéter sur les effectifs dans nos deux classes déjà chargées, avec plusieurs cours dans chaque classe.

Le conseil municipal et le conseil d'école commencent à réfléchir sur l'avenir de notre école.

Lors du **Conseil d'Ecole** du 23 Novembre 2004, auquel participaient les enseignants Mme Zuccarello et M. Cazala, les délégués des Parents d'Elèves (Mmes Boueilh et Cartey, Mrs Goua de Baix et Pocq), le Délégué Départemental M. Jean Caillabet, la déléguée du Conseil Municipal Mme Régine Laborde-Grèche et M. le Maire, les effectifs ont été abordés en l'état actuel de la population, c'est-à-dire en ne tenant pas compte des arrivées futures de familles.

Rentrée	Effectif	Classe des grands				Classe des grands			
		CM2	CM1	CE2	CE1	CP	GS	MS	PS
2005	<b>52</b>	6	9	8	7	4	7	4	7
2006	<b>51</b>	9	8	7	4	7	4	7	5

### En l'état actuel des réflexions, 3 alternatives s'offriront à nous

**1°)** L'Académie n'acceptera les enfants qu'à 4 ans (au lieu de 3 ans actuellement) comme dans certains villages voisins, libérant ainsi de la place. Mais que feront les parents avec leurs enfants de 3 ans ? Les écoles de Pontacq ne les acceptent plus vu leurs effectifs... Il est rappelé que l'école n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans (5 ans en 2006).

**2°)** Construire une salle de classe ? cela a un coût, aura t'on une ouverture de classe et pour combien d'années ? les abords de l'école sont en zone inondable et donc Inconstructibles.

**3°)** Se regrouper avec d'autres écoles voisines, ce qui se fait le plus souvent et qui permet d'avoir des classes mieux équilibrées, des enseignants sûrement plus disponibles, mais cela suppose que nos élèves devront se rendre par transport en commun dans un village voisin.

Pour l'instant l'heure est à la réflexion !

Nous en profitons pour saluer l'arrivée de Mme Magali Zuccarello qui habite Barzun et pour souhaiter bon courage à notre Directeur Marcel Cazala qui effectue sa dernière année scolaire.